



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## sécurité des produits

Question écrite n° 65984

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le dossier présenté par l'Institut national de la consommation (INC), qui a constaté l'absence de réglementation spécifique concernant l'ensemble des jouets et des anneaux de dentition destinés aux enfants. Il lui demande notamment la suite qu'il envisage de réserver à la proposition de l'INC tendant à la prise en compte de critères spécifiques relatifs aux seuils limites en nitrosamines et substances nitrosables pour l'attribution de la marque NF Petite Enfance (60 Millions de Consommateurs, n° 353, septembre 2001).

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65984

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et consommation

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 septembre 2001, page 5318